

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Plateaux
1 – Composition Le championnat est composé	2 Poule(s) de 6 équipes (Défini après la journée d'OPEN)	1 Poule de 8 équipes (Défini après la journée d'OPEN)	Plateaux de 2 à 3 équipes
Des associations sportives ayant réglées leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.			
2 – Associations sportives qualifiées	Equipes ayant participées à la journée d'OPEN ou repêché par le pôle technique		Engagement possible toute l'année sportive sous réserve de place disponible
3 – Qualification	<ul style="list-style-type: none"> - U11F, U10F - U9F (certificat médical du médecin de famille). - U8F INTERDIT 		
4 – Ballon	TAILLE 5		
5 – Hauteur de panneau	2m60		
6 – Ligne à 3 points	Ligne à 3 points à 6,75 m		
7 – Obligations sportives	<p>Toutes les défenses de zone demi terrain et défenses tout terrain organisées sont INTERDITES. Défense INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE</p> <p>Tous les écrans (sur le porteur du ballon et entre non porteurs) sont FORMELLEMENT INTERDITS</p> <p>Jeu rapide en zone arrière¹</p> <p>Pas de changement sur violation en zone arrière</p>		
8 – Temps de jeu	<p>4 périodes de 8 min. décomptées</p> <p>2 temps morts en 1ère mi-temps / 3 temps morts en 2ème mi-temps</p> <p>Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps</p> <p>Mi-temps : 8 min</p>		<p>Sur plateau à 2 équipes : match standard (idem niv1 et 2)</p> <p>Sur plateau à 3 équipes : 2 périodes de 8mn décomptées, 1 TM par mi-temps, intervalle de 2mn.</p>
9 – Prolongations	En cas d'égalité, 1 prolongation de 2 minutes puis 1 prolongation supplémentaire « mort subite »		Pas de prolongation
10 – Horaires des rencontres	Samedi 11H00		

¹ En cas de manquement constaté à ces obligations, l'entraîneur devra demander à l'arbitre de consigner les faits dans les réserves et de communiquer toutes vidéos à la Commission Technique du CD34.

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Plateaux
11 – Système de l'épreuve	<p>Rencontre en 4 contre 4</p> <p>Les associations sportives disputent des rencontres aller / retour pour les phases de championnat. Les niveaux de participation sont définis en début de saison lors de la journée d'OPEN</p> <p>Le classement de chacune des phases est arrêté à la date butoir de la phase. Les rencontres non jouées à cette date seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si raison impérieuse (règle des joueurs majeurs Covid-19, intempérie, indisponibilité de salle²), les rencontres ne seront comptabilisées (classement par ratio) - Sinon, la CS34 statuera sur le résultat des rencontres : non comptabilisées, perdues par forfait ... <p>Les matchs de 2^{ème} phase dit de Phase Finale ne peuvent être reportés. Toute absence sera considérée comme match perdu par forfait.</p> <p>En absence de 2^{ème} phase ou phase finale, l'attribution des titres sera déterminée par le dernier classement général valide (50% des matchs).</p>		<p>Plateaux</p> <p>Chaque club doit organiser au moins un plateau sur la saison</p>
	<p>Le classement du niveau 1 sera disputé, après la phase initiale, sur une phase finale qui se déroule sur 3 weekends :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quart en matchs croisés pour les 4 1ers de poule, et classement pour les 5èmes - Demi - Finale, petite finale 	<p>Le classement du niveau 2 sera disputé, après la phase initiale, sur une phase finale qui se déroule sur 1 weekend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ier} vs 2^{ième}, 3^{ième} vs 4^{ième}, 5^{ième} vs 6^{ième}, ... 	
12 – Chronomètre des tirs	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 5px; background-color: #cccccc; display: inline-block;"> GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE </div>		
13 – Logiciel e-marque	<p>Le Logiciel fédéral e-Marque V2 est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel et une liaison internet.</p> <p>Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».</p>		
14 – Classement	<p>Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».</p>		Aucun classement ne sera établi.
15 – Sanction en cas de forfait général	<p>Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est mise hors championnat.</p>		
16 – Statut des Techniciens	Sans Objet		
17 - Arbitre	<p>Désignation (sous réserve de disponibilité, sinon arbitres clubs)</p>	Arbitres clubs	
18 – Caisse de péréquation	<p>Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours</p>		
19 – Salle	Classement : H1		
20 – Cas particuliers	<p>Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.</p>		

² En cas d'indisponibilité de salle, la rencontre devra être reprogrammée avant la date prévu initialement au calendrier. Les cas exceptionnels seront traités par la CS de l'Hérault.

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Plateaux	
21 – Type de licences autorisées	U11F			
	Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum (rencontre en 4 contre 4)		
	Type de licences autorisées : (Nombre maximum)	Licence 1C, 2C, OCT ou AST	5	
		Licence 0C ou OC ASTCTC	Sans limite	
	Couleurs de licence autorisées (Nombre maximum)	Blanc : Sans limite		